



Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Codes 01 et 37

Pont de l'Île-d'Orléans La consultation ciblée débute le 13 décembre 2021

Québec, le 25 novembre 2021 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la consultation ciblée sur le projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans à compter du 13 décembre 2021 à 19 h. Les séances pourront se poursuivre les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

L'endroit où aura lieu les séances sera annoncé ultérieurement par voie de communiqué.



Comment participer?

En présence de l'initiateur du projet et des personnes-ressources convoquées, la consultation ciblée permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière certains aspects. Toute personne intéressée pourra poser ses questions et faire part de ses préoccupations, opinions et suggestions en direct sur place devant la commission, par téléphone ou par vidéo.

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques, toute personne intéressée à poser ses questions ou à faire part de ses préoccupations, opinions et suggestions au cours des séances est invitée à en informer dès que possible la coordonnatrice de la commission, Anne-Marie Gagné. Pour s'inscrire, il suffit de transmettre

le formulaire en ligne [Avis d'intention](#) ou contacter la commission au 418 643-7447 au plus tard le mardi 7 décembre 2021 à 16 h.

Il sera possible de donner une opinion verbale ou de poser des questions sans être inscrit au 7 décembre, sous réserve du temps encore disponible à la fin d'une séance. Pour ce faire, au début de chaque séance, il sera possible de s'inscrire au registre disponible dans le site Web du BAPE ou par téléphone au 418 643-7447.

Les personnes qui souhaitent déposer un mémoire, présenté ou non, ou un complément de mémoire à la suite de leur présentation devant la commission auront jusqu'au lundi 20 décembre 2021 à 12 h pour le faire. Les mémoires peuvent être transmis en utilisant le formulaire en ligne [Dépôt de mémoire](#), par courrier électronique à pont-ile-orleans@bape.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 418 643 9474.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
pont-ile-orleans@bape.gouv.qc.ca
bape.gouv.qc.ca